

Givry *INFORMATIONS*

Bourgogne

N° 165 - Juillet-août 2008

Le mot du maire

L'équipe municipale majoritaire poursuit résolument la mise en place des actions de son programme, en collaboration avec les habitants de Givry et leurs associations, chaque fois que cela est possible.

Nous avons mis en place deux sous-commissions extra-municipales («Pause Café» et «Création d'un réseau de pistes cyclables») ouvertes aux citoyens intéressés de Givry et aux associations. Je tiens à remercier particulièrement celles et ceux qui participent à ces travaux. Dans le futur, cette ouverture sur la population sera appliquée à d'autres actions.

Lors de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons adopté des délibérations importantes, en conformité avec nos engagements :

- la révision du Plan Local d'Urbanisme pour corriger les anomalies constatées à l'usage, pour permettre une meilleure maîtrise du développement urbain et pour introduire la prise en compte d'une réflexion architecturale et environnementale,
- la création de la «Pause Café», lieu d'accueil, de rencontre, de convivialité

et d'échange d'informations pour tous les habitants de Givry,

- des demandes de subventions pour la restauration intérieure de l'église du bourg,
- des modifications des tarifs de concession des columbariums, revus à la baisse.

Notons aussi deux délibérations importantes pour l'aménagement des anciennes carrières. Cela permettra l'installation de la «cuverie», d'un centre de dégustation des vins réservés aux professionnels et d'un centre d'entraînement de VTT :

- décision de contracter un emprunt de 451 300 € pour financer les travaux,
- demandes de subventions pour les travaux de viabilisation au Conseil général, au Grand Chalon, au Pays du Chalonnais, au sénateur et au député qui, si elles sont obtenues, viendront en déduction de l'emprunt.

La procédure de demande d'autorisation d'exploiter un centre de traitement de déchets dangereux par la société Praxyval s'accélère : le Comité Départemental d'Évaluation des Risques Sanitaires et Technologiques

(CODERST) devrait se réunir le 10 juillet prochain pour donner son avis. Ce sera une étape clé. Je confirme mon opposition à l'installation de cette usine comme la très grande majorité des habitants de Givry. C'est pourquoi j'ai participé avec toute l'équipe municipale majoritaire à la manifestation organisée par l'association de «Protection de la Côte Chalonnaise». Je participerai également à la réunion du CODERST pour faire valoir le point de vue des Givrotins.

Nous venons de vivre une nouvelle fois un superbe festival des Musiques : richesse, diversité, qualité de la programmation, ont suscité des moments inoubliables et d'intenses émotions. La tête pleine de ces moments enchanteurs, nous attendons déjà la 12^e édition.

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances, moments privilégiés pour se ressourcer, oublier les vicissitudes de la vie, se reposer en famille ou entre amis, et pour s'ouvrir à d'autres réalités.

Daniel Villeret, Maire de Givry

Inscription sur les listes électorales

Les jeunes qui ont eu 18 ans depuis mars dernier pourront participer aux prochains scrutins électoraux à condition de solliciter leur inscription sur les listes électorales au Juge d'Instance Inscription Judiciaire. Pour cela ils doivent déposer 10 jours maximum avant le scrutin, un dossier en Mairie (mêmes pièces que pour toutes autres inscriptions). La Mairie transmettra le dossier au Tribunal d'Instance. Le juge aura 15 jours pour statuer et communiquera sa décision, au plus tard, 4 jours avant le scrutin. Le juge notifiera sa décision à l'intéressé et au maire de la commune qui inscrira l'électeur sur les listes électorales et sur le tableau de rectifications.

Pour plus d'information sur les pièces à produire, contactez la mairie au 03 85 94 16 30 ou consultez le blog <http://mairiegivry.blogspot.com/>

Fêtez le 14 juillet à Givry avec un jour d'avance !

Le rendez-vous est donc fixé au 13 juillet, Place d'Armes et des Combattants à partir de 21 h pour la traditionnelle retraite aux flambeaux (départ 21 h 30). Le feu d'artifice sera tiré au complexe sportif vers 22 h 30. Les festivités se poursuivront au parc d'Oppenheim où l'US Givry-Saint-Désert, soutenue par la mairie, organise le bal et un buffet champêtre dès 19 h 30. Un véhicule assurera le transport des personnes à mobilité réduite.



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.bourgogne-givry.fr et ses extensions. Abonnez-vous à l'InfoLettre hebdomadaire en cliquant sur «M'abonner gratuitement».

Sommaire

- Pages 2-3
L'urbanisme en mouvement à Givry
La métamorphose des Carrières Rouges
- Pages 4-5
Un stop à l'essai - Permanence des élus
Bronzez intensément avec l'Office de Tourisme
Tribune Libre
- Page 6
Commissions municipales et commissions d'agglomération
- Page 7
Je, tu, elle et il
- Pages 7-8
Vos rendez-vous

L'urbanisme en mouvement à Givry

▲ Vers une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Pourquoi réviser le PLU ?

Le PLU actuel a été élaboré entre 2002 et 2004. C'était le premier effort important de la commune pour bâtir un plan de développement. Auparavant, il n'existait qu'un plan d'occupation des sols, beaucoup moins précis.

Avec le temps et l'expérience, il est apparu nécessaire :

- de mieux contrôler ce qui se passe sur les terrains disponibles à l'urbanisation et éviter un morcellement de l'habitat et des coûts de viabilisation importants
- de préparer des zones disponibles pour les années futures (au-delà de 2010).

Que va-t-il se passer concrètement ?

Une commission incluant des élus et des représentants des professionnels et des usagers Givrotins va établir une proposition de révision. Elle sera présentée aux habitants pour enrichissement. Puis, une enquête d'utilité publique sera organisée pour recueillir les avis.

Le PLU deviendra définitif à l'issue de ce processus, avec pour objectif fin 2009.

La municipalité vous tiendra régulièrement informés des différentes étapes et vous conviera aux réunions publiques spécifiquement organisées à ce sujet.

▲ Programme de réhabilitation de logements

Le Grand Chalon lance avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) un programme de réhabilitation de logements sur les communes de l'ouest et du sud de l'agglomération. Givry est dans le périmètre de cette opération.

D'ici le mois de septembre, certains propriétaires ou locataires seront contactés afin d'étudier avec eux l'intérêt de ce programme pour améliorer leur habitat personnel. L'ANAH prévoit des subventions qui dépendent des travaux à réaliser et des ressources des personnes concernées.

Les réponses obtenues permettront de mieux définir l'enveloppe globale du programme et au-delà, les engagements financiers à la charge de la collectivité.

Si le projet se déroule comme prévu, les personnes sollicitées pourront déposer des dossiers de demande d'aides dès la fin de l'année 2008.



Il y a probablement des logements qui pourront bénéficier de ce programme, dans le bourg ou dans les hameaux de Givry.

▲ Investissez dans une bicyclette ! Givry veut se doter d'un réseau de pistes cyclables.

Il devrait être de plus en plus facile et surtout de moins en moins dangereux de pratiquer le vélo à Givry.



Une commission extra municipale a été formée avec les associations de parents, des usagers du vélo et l'Union Commerciale de Givry pour réfléchir :

- aux besoins en terme de circulation à vélo,
- aux circuits possibles,
- aux modes de promotion de la petite reine.

Cette commission devra proposer les aménagements nécessaires pour sécuriser des parcours entre les établissements scolaires, les commerces, la Voie Verte et les zones résidentielles.

La municipalité proposera ensuite un plan de réalisation.

▲ Travaux de rénovation dans les établissements scolaires

Conformément aux demandes des établissements scolaires, les travaux suivants seront exécutés en juillet et en août 2008.

- **Ecole maternelle du bourg** : Réfection d'un bloc sanitaire, peintures, plomberie, chauffage, électricité pour un coût total de 12 250 € HT.
- **Ecole primaire du bourg** : Réfection de la salle n°4, peintures pour un coût de 3 800 € HT - Réfection du bloc sanitaire du bas, peintures pour un coût de 1 800 € HT.

▲ Accès à la maison médicale, encore un effort...



Un "gravillonnage" a été réalisé. L'enrobé sera posé avant la fin juillet.

La métamorphose des Carrières Rouges

Les travaux de viabilisation du site des anciennes carrières à Givry ont débuté en juin, suite à la délibération du Conseil municipal du 11 juin 2008.



“Cuverie” : Le bâtiment et le déchargement d'une cuve



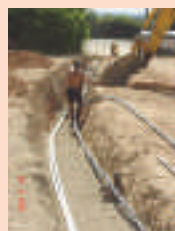
Branchements électriques et télécom



Installation du transformateur EDF sur sa plateforme



Dévidage du câble haute tension



Installation du câble HT et des fourreaux France Telecom dans la tranchée qui a traversé la route Givry-Mellecey



Tirage du câble à travers les vignes

Histoire du projet

Afin de réhabiliter la zone des anciennes carrières laissées à l'abandon depuis le déménagement de l'entreprise Tarmac, il a été envisagé l'installation d'une «cuverie», d'un centre de dégustation des vins réservé aux professionnels, et, si possible, d'un centre d'entraînement de VTT. Le projet qui a démarré le premier est la construction de la «cuverie» par les établissements Loron. Une «cuverie» est un centre de vinification. Le propriétaire de la «cuverie» achète aux viticulteurs leurs raisins en bout de vigne, les transporte et les vinifie. Le vin est ensuite acheminé par camion citerne vers des centres d'embouteillage. Les viticulteurs qui ont déjà conclu un contrat sont principalement de la Vallée des Vaux, de Saint-Désert, de Jambles, de Moroges et du Couchois. Les établissements Loron sont bien connus dans le Mâconnais et le Beaujolais. Ils font partie de la maison Jadot de Beaune réputée pour la qualité de ses vins. Elle exporte la quasi-totalité de sa production.

Le maire de la mandature précédente s'était engagé à prendre en charge les travaux et les coûts de viabilisation du terrain sans qu'une délibération du Conseil municipal ne l'y ait autorisé. Mais comme il avait accordé le permis de construire, la commune s'est retrouvée obligée, en application du code de l'urbanisme, de viabiliser le terrain en amenant les réseaux secs (électricité, téléphone) et humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) aux abords de la propriété.

Le plan de financement établi par l'ancienne équipe était équilibré à 260 000 € TTC dont 20 000 € à la charge de la commune. Mais, après étude détaillée du dossier, il est apparu que les coûts avaient été sous-estimés et certains, comme le coût du surpresseur, n'avaient pas été pris en compte. Après avoir revu en détail les solutions techniques retenues avec les services d'état compétents, et après avoir refait les évaluations détaillées, la facture pour la commune est passée à 540 000 € HT. Quant aux recettes, elles ont fondu à 120 000 € car 3 subventions ont été refusées. Après négociations, le propriétaire de la «cuverie» a accepté de prendre à sa charge l'installation du surpresseur d'eau potable, soit une économie de 130 000 € HT (160 000 € TTC) pour la commune.

Néanmoins, l'ensemble des travaux à la charge de la commune s'élèvera à 410 000 € HT. Compte tenu de ces dépenses non prévues par l'ancienne municipalité, nous sommes contraints d'emprunter pour les financer. Nous allons bien sûr demander des subventions mais nous ne sommes pas certains de les obtenir. Dans tous les cas, ce sont les contribuables qui financeront la viabilisation de ces terrains.

Assainissement



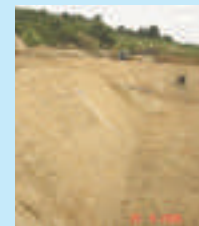
Bassin d'épuration - Il traitera les effluents issus de la cuverie



Terrassement du bassin d'orage



Installation du collecteur d'eau pluviale en bout de fossé. Il longe la route qui monte à la cuverie



Le bassin d'orage (3500 m³) récupérera les eaux de pluies et les eaux épurées du bassin d'épuration

▲ La métamorphose des Carrières Rouges Des travaux sur la D981 en direction de Germolles



Si vous empruntez la D981 en direction de Germolles, vous serez probablement gênés par un feu de chantier à proximité des Carrières Rouges. Il s'agit de protéger le creusement de la tranchée pour amener l'eau potable au nouveau complexe viticole. Dans le même mouvement, la municipalité fait installer des gaines pour préparer l'enfouissement des lignes téléphoniques qui défigurent l'entrée de Givry. Ces travaux ne dureront que quelques semaines. La municipalité s'excuse pour les désagréments occasionnés par ces travaux et invite les automobilistes à redoubler de prudence à l'approche des Carrières Rouges.



▲ Un stop à l'essai rue de Dracy

"Encore un nouveau stop sur la rue de Dracy !" diront certains. Que faire ? Quelle est la meilleure solution pour sécuriser le croisement entre la rue de Dracy et les rues Poirier Chanut et rue des Tilles ? Le lotissement le long de la rue des Tilles a grandi et il déverse un trafic de plus en plus important sur la rue de Dracy. Pour les voitures venant de cette rue, la visibilité sur la droite est très mauvaise. Cette mauvaise visibilité est principalement causée par la chicane créée, il y a quelques années, pour protéger la sortie des voitures de la rue Poirier Chanut.

En accord avec un grand nombre d'habitants du quartier, la municipalité a décidé d'installer, à l'essai pour 4 mois, un stop avec la même logique que le stop qui régule le croisement entre la rue de Dracy et la rue du Puits Bréchet. Dans 4 mois, la municipalité s'engage à faire le bilan de cet essai et à agir en conséquence. Dans tous les cas, soyez prudents à l'approche de ce carrefour !



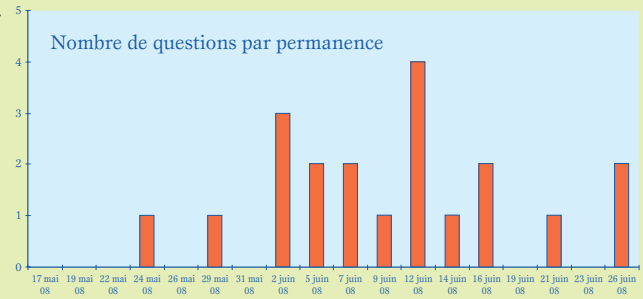
▲ Permanence des élus : ça fonctionne !

Après des débuts timides, la permanence a reçu des questions (Cf graphique ci-contre).

Rappel des horaires de la permanence :

- Lundi de 15 h 30 à 17 h 30 sauf du 15/07 au 15/08, la mairie étant fermée au public l'après-midi.
- Jeudi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Chaque élu de permanence s'engage à recevoir les visiteurs avec courtoisie et discrétion, et à enregistrer les demandes par écrit dans un registre prévu à cet effet. La municipalité s'engage à répondre dans un délai d'un mois au maximum.



▲ Bronzez intensément avec l'Office de Tourisme Givry Côte Chalonnaise !

Ayez le «réflexe Office du Tourisme». Situé dans la Halle Ronde, l'OT est ouvert tous les jours de l'été de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Il est à la disposition des touristes mais également de tous ceux qui veulent découvrir notre joli coin de côte chalonnaise.

Réservation et renseignements :

Office de Tourisme : Tél. : 03 85 44 43 36 - Fax : 03 85 94 89 51

Site internet : givry.tourisme.71.free.fr

Email : office-tourisme-givry-71@wanadoo.fr

▲ Des balades pédestres

Randonnées faciles d'une durée d'environ 2 heures. Une participation d'1 € par adulte est demandée. Gratuit pour les moins de 14 ans. Balades limitées à 20 personnes. Prévoir de bonnes chaussures, de l'eau et un chapeau.

Les mercredis

Il s'agira de balades en dehors des sentiers balisés !!!

- 16 juillet : Balade à St-Martin-sous-Montaigu par M^{me} Croux.
- 23 juillet : Balade à Mercurey par M^{me} Robisson.
- 30 juillet : Balade à Givry par M. Bechet.
- 6 août : Balade à Jambles par M^{me} Croux.
- 13 août : Balade à Givry par M^{me} Dufourd.
- 20 août : Balade à Saint-Mard-de-Vaux par M^{me} Morel.
- 27 août : Balade à Mellecey par M^{me} Morel.



▲ Des visites guidées

Une participation de 2 € est demandée pour chaque visite. Les visites sont limitées à 30 personnes.

Les mardis

- 15 juillet : Visite de la Forêt de Givry par M. Vadot.
- 22 juillet : Visite des Hameaux de Poncey - Cortiambles Russilly par M. Pineau.
- 29 juillet : Visite de Givry par l'Office de Tourisme de Givry.
- 5 août : Visite de Saint-Désert par M^{me} Ponthus.
- 12 août : Visite de Mercurey par M^{me} Menand.
- 19 août : Visite de Granges par M^{le} Savoye.
- 26 août : Visite de Saint-Denis-de-Vaux par M^{me} Vendeme.

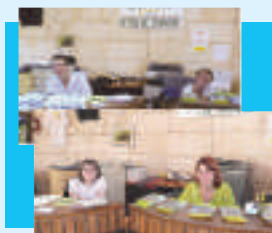
▲ Des expositions à la Halle ronde pendant tout l'été

Du 14 juillet au 27 juillet

- Peintures à l'huile : Dany Massé
- Peintures : Tatiana Neverova
- Enluminures : Martine Portelli
- Végétation en perles : Odette Baroin

Du 28 juillet au 10 août

- Peintures : Geneviève Dalla Costa, Claudine Carrère et Madeleine Lallemand
- Poterie, faïence décorée : Blandine Desbois
- Peinture paysages et femmes : Christian Munch



N'hésitez pas à solliciter l'Office de Tourisme de Givry Côte chalonnaise pour le programme de l'été. Vous trouverez des professionnels et des bénévoles à votre écoute.

Du 11 août au 24 août

- Petites ferronneries : Jacques Lafarge
- Peintures : Didier Sanson
- Peintures : Michèle Valentin
- Peinture huile et aquarelles : Danièle Jondeau

Du 25 août au 07 septembre

- Photographies : Alain Rodrigue
- Les «Croques Lavis» :**
- Pastels : Daniel Charvet
- Huiles et aquarelles : Suzon Joly
- Peintures : Catherine Lump
- Dessins et peintures : Jean-Pierre Marceau
- Acryliques et sables : Sylvie Vialet
- Pastels gras : Véronique Therville
- Aquarelles : Paulette Courtalon

Tribune libre

La liste AGLAE l'avait promis dans sa campagne : «Il y aura une tribune libre dans les colonnes de Givry Infos». Aujourd'hui, la nouvelle équipe municipale concrétise sa promesse. Voici la première édition de la tribune libre, qui sera ouverte dans chaque parution trimestrielle.

Majorité municipale

Suppression de l'école les samedis matins : une réforme qui va poser d'énormes problèmes aux municipalités !

C'est en ces termes que Jean Girardon, le nouveau président de l'association des maires de Saône-et-Loire, a conclu son discours en s'adressant au Préfet et en lui demandant, à l'avenir, que le gouvernement mette en place une concertation avec les représentants des communes avant de prendre une décision lourde de conséquences pour celles-ci.

La suppression de l'école les samedis matins et la mise en place de cours de soutien aux élèves en difficulté, le matin ou le soir, avant ou après la classe, va complètement désorganiser les services assurés par les municipalités : garderie du matin et du soir, études surveillées du soir. Cela crée aussi une demande d'ouverture du centre de loisirs les samedis matin.

En effet, les professeurs des écoles ne pourront pas assurer les cours de soutien et les études surveillées : les municipalités devront recruter du personnel supplémentaire pour assurer ce service.

Les classes ne pourront pas être utilisées en même temps pour les cours de soutien et les études surveillées : de nouveaux locaux devront être mis à la disposition, lesquels ? A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore les détails de l'organisation qui sera mise en place dans les écoles à la rentrée de septembre par les inspecteurs de l'éducation nationale : nous ne pouvons donc pas réorganiser les garderies et études surveillées.

Le gouvernement a décidé sans aucune concertation et maintenant les communes devront trouver des solutions et les financer dans l'urgence. La municipalité de Givry fera le maximum pour que les enfants et les parents n'aient pas à subir les conséquences de ces décisions.

Les élus de la liste Acteurs pour Givry L'Avenir Ensemble

Givry J'y crois

Suite à un accord entre les élus de la majorité et les élus de Givry J'y Crois, Givry Infos ouvre ses colonnes à une tribune libre où chaque groupe pourra exprimer son point de vue sur la municipalité (Givry Infos 1^{re} page du n° 163 de mai 2008).

Pour éviter tout dérapage, nous avons proposé 4 règles :

1. Givry J'y Crois est informé au moins 15 jours avant la publication du bulletin.
2. La longueur du texte est fixée.
3. Les tribunes sont échangées, sans possibilité de modification, avant publication du bulletin.
4. On ne traite que de sujets déjà évoqués en Conseil Municipal.

Monsieur le Maire a accepté les trois premiers points mais a refusé le 4^e se réservant le droit d'aborder des sujets de politique nationale.

Encore une fois, Givry n'a pas besoin de ce type de débat quelle qu'en soit l'origine. Nous sommes là pour travailler ensemble, avec nos différentes sensibilités, sur vos **problèmes et ceux de notre commune**.

Si vous deviez voter à nouveau, vous auriez le choix entre une gestion communale politique, liée à un parti ; et une **gestion pluraliste et indépendante** avec comme uniques objectifs vos préoccupations quotidiennes et l'avenir de Givry.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Cordialement à vous,

Le groupe Givry J'y Crois

Le point des commissions municipales

Les commissions ont toutes commencé à produire des investigations et des propositions. Pour ce numéro de juillet nous vous proposons un nouveau «point des commissions»

■ **Commission finances** : Plusieurs réunions ont été nécessaires pour réviser les tarifs municipaux, en liaison avec d'autres commissions. Entre autres, les tarifs des columbariums (cases funéraires), spécialement élevés à Givry, ont été réduits. Pour plus d'égalité, un tarif différencié pour tous les restaurants scolaires sera proposé au prochain Conseil municipal. Autre sujet traité : la systématisation des procédures de demande de subventions pour financer nos investissements. Enfin la commission travaille sur la réduction des dépenses énergétiques et de télécommunication.

■ **Commission scolaire, périscolaire, jeunes** : Réexamen de la tarification des restaurants (Cf commission finances) et des plages d'ouverture des structures d'accueil pour les temps périscolaires.

■ **Commission voirie, assainissement, éclairage, bâtiments** : Parmi les sujets évoqués, le programme 2008 de voirie, les travaux pour la «cuverie», les travaux d'assainissement, le fleurissement, le renouvellement du matériel communal et les travaux de bâtiments pour l'été (écoles primaires et maternelles en particulier).

■ **Commission urbanisme, aménagement du territoire, développement durable** : La commission s'est réunie deux fois. Parmi les sujets traités : la nécessité de réviser le PLU, la création d'une ZAC et la possibilité de créer une Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysagé (ZPPAUP).

■ **Commission culture tourisme et animation** : Elle travaille en priorité sur l'organisation du 14 juillet et de Givry en Fête. Pour le tourisme, travail sur l'entretien des balades vertes et sur le projet de promenade autoguidée de découverte du patrimoine. Côté culture, des projets sont en cours de maturation autour des archives et de la bibliothèque.

■ **Commission communication** : La permanence des élus qui associe majorité et Givry J'y crois est en place. Elle a enregistré et traité ses premières demandes. Deux sous-commissions ont été créées. L'une est en charge de définir un plan de communication et l'autre de redéfinir le site Internet de la commune. A noter également la mise en place d'un comité de lecture de Givry Infos.

■ **Commission vie associative et sports** : Rencontres avec les associations pour mieux connaître leurs besoins. Recueil des besoins des commerçants pour un nouveau fléchage des commerces.

■ **Commission solidarités** : La commission a soumis le projet «Pause café» au Conseil municipal qui a approuvé les demandes de subventions. Une enquête pour recenser les besoins des personnes âgées sera prochainement lancée. Des contacts ont été pris pour l'ouverture d'un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), guichet destiné aux personnes âgées et à leurs familles. Après étude et avis des institutions et des professionnels, la

commission confirme la nécessité d'augmenter les plages d'ouverture de la Halte garderie et de faire évoluer le relais assistantes maternelles vers l'intercommunalité.

■ **Commission communauté d'agglomération** : L'installation a eu lieu le 29 mai 2008. L'opposition ayant décliné l'offre, c'est Jean-Claude Dufourd qui a été élu vice-président. La commission prévoit de travailler en premier lieu sur les synergies entre la communauté d'agglomération et la municipalité. Le suivi de l'action communautaire est également au cœur de cette commission.

■ **Commission appels d'offres** : Compte-tenu des investissements à réaliser, la Commission appels d'offres n'a pas encore eu à se réunir.

■ **Commission CCAS** : Le bureau du CCAS a été constitué. Il a établi son règlement intérieur et redéfini ses principales missions. Une commission permanente va se mettre en place pour mieux répondre aux urgences sociales. A la résidence des 7 Fontaines, un Conseil de Vie Sociale va être mis en place pour permettre aux résidents et au personnel de donner leur avis sur le fonctionnement et les améliorations à apporter.

Dans un prochain numéro de Givry Infos, nous ferons également le point des commissions du Grand Chalonnais auxquelles vos élus participent. Elles sont au nombre de 10 :

Commissions	Titulaires	Suppléants
Finances, administration générale et ressources humaines	Bernadette Clerget	Philippe Cherpion
Environnement et développement durable	Pierre Baronnet	Philippe Cherpion
Aménagement de l'espace communautaire et développement économique	Didier Marcant	Régis Courtalon
Education, culture et sport	Marie-Noëlle Le Carrer	Nelly Boillot
Habitat, politique de la ville et cohésion sociale	Jean-Michel Boivin	Michel Benaïoun
Transports et intermodalité	Lilian Theureau	Catherine Charvet
Projet communautaire et prospective	Valérie Le Dain	Régis Courtalon
Voirie et travaux	Jean-Claude Bobillot	Philippe Cherpion

Je, tu, elle et il...

▲ Vive les vacances !



Vous partez en vacances et vous laissez derrière vous une maison vide avec de vagues inquiétudes. Le jardin va dépérir ou vous craignez pour la sécurité de vos biens.

Pensez à solliciter votre voisin pour l'arrosage des géraniums ou des pieds de haricots. Laissez-lui aussi un numéro de téléphone pour qu'il puisse vous joindre en cas d'urgence.

Pensez aussi à contacter la gendarmerie (tél. 03 85 94 91 40) pour signaler votre absence. La gendarmerie s'engage à surveiller les propriétés vides.

▲ Givry, c'est pas le circuit de Nevers Magny-Cours !

Non, la traversée de Cortiamble n'est pas une chicane et la rue de l'Hôtel de Ville n'est pas une voie d'accélération.

La vitesse est strictement limitée à 50 km/h dans toutes les agglomérations. Rue de Cluny, la vitesse est même limitée à 30 km/h à l'heure des entrées et sorties d'écoles. Dans Cortiamble et dans les rues du bourg, il est indispensable de lever le pied et de rouler au pas, c'est-à-dire à moins de 50km/h. C'est une question de bon sens et de sécurité publique.

Automobilistes, motards,... votre responsabilité est engagée !

▲ Dialogue de poubelles



- Tu te rends compte... Ça fait 3 jours que notre patron nous a laissées sur le trottoir.

- Oui et en plus, je ne te dis pas ce qu'il me fait ingurgiter. J'ai la benne ballonnée avec toutes ces épiluchures qui seraient mieux dans le compost.

- Tu ne me croiras pas. Pour moi, c'est pire encore. J'ai avalé des piles et un vieux transistor.

- Avec ce soleil qui nous

tape sur le couvercle je vais avoir une haleine fétide.

- Et mois je vais avoir des ulcères à ma calebasse de plastique...

Plus sérieusement...

■ Comme rappelé dans le Givry Infos de juin, les poubelles ne doivent pas rester sur le trottoir. Nous écrivions : «Les poubelles doivent être rangées le plus rapidement possible après le ramassage, ou le soir même au plus tard.»

■ Il est indispensable de respecter les consignes de tri. Il ne faut pas mettre les piles et les matériaux électriques dans les bacs jaunes, mais les emmener à la déchetterie.

Si vous ne respectez pas les consignes de tri, c'est toute la chaîne de traitement des déchets que vous paraissez. C'est donc des coûts supplémentaires que vous paierez sous forme de taxes.

Je, tu, il, nous, vous, ils...
vivent mieux ensemble

Vos rendez-vous

Encore plus avec l'Office de Tourisme (voir les coordonnées en page 4)

Exposition patrimoine du 10 au 30 septembre, nous avons besoin de vos trésors!

M. René Popille coordonne une exposition qui aura pour thème «les fêtes d'autrefois». Il est à la recherche de documents photographiques ou de témoignages. **Si vous êtes en possession de tels documents, merci de contacter l'Office de Tourisme.**

Rédition de «Givry au fil du temps» par souscription

L'office de Tourisme prépare actuellement une réédition du fameux best-seller de M^{me} Trémeau-Böhm intitulé «Givry au fil du temps». Ce livre est constamment demandé par de nombreux Givrotins. Dans la négociation avec les éditeurs, il est indispensable d'avoir une appréciation de la demande. **Si vous êtes intéressés, contactez l'Office de Tourisme.**

▲ Bibliothèque Info

La bibliothèque a concocté une sélection de livres pour l'été propices à la détente. Des guides touristiques sont également disponibles (régions françaises, grandes villes de pays limitrophes et autres pays plus exotiques).

Rappel des horaires d'ouverture pour cet été :

Du 7 juillet au 2 août : du mardi au samedi de 9 h à 12 h (fermé le lundi)

Du 2 août au 31 août : bibliothèque fermée

Erratum : Il y aura bien une brocante le 3 août

«Givry Infos» n° 164 comportait une erreur page 6. L'Office de Tourisme organisera une brocante le 3 août, et la suivante se fera en nocturne, les 6 et 7 septembre, pendant Givry en Fête.

Givry en fête - Oyez, oyez ! - Votre agenda est-il à jour pour les 6 et 7 septembre ?

Givry vivra à l'époque médiévale le temps d'un week-end. Déguisez-vous, venez festoyer et vous régaler de spectacles, de musique, de jeux, de défilés, de magie et de nombreuses autres attractions.

Un moment à vivre pour les 7 à 77 ans et au-delà.



ASDEC

Portes ouvertes à l'église de Cortiambles tous les dimanches de l'été de 15 h à 19 h, jusqu'au 14 septembre 2008.

Accueil et visites par les bénévoles de l'ASDEC.

▲ Secours catholique

L'accueil au local, 2 rue Georges Clémenceau, est supprimé les mercredis après-midi. En juillet, le local restera ouvert les jeudis matins de 9 h 30 à 11 h. Il sera fermé en août.

Les activités des jardins, micro-services, continuent selon les besoins : **contacter le 03 85 44 59 76 ou le 03 85 44 55 73.**

▲ Jour de fête à Russilly, le samedi 26 juillet



Le matin – Cuisson du pain dans le four du hameau (vente de miches sur place).

A partir de 16 h – Jeux et attractions pour enfants : balades en poneys de l'association "Les crinières au vent", maquillage, peinture sur chevalet, décoration

de petits sujets en plâtre, confection de bracelets, confection d'arcs et flèches en bois, jeux d'adresses, pêche à la ligne... Vente des traditionnelles gaufres artisanales de Russilly. **A partir de 19 h** - Repas et bal champêtre. **Choix entre deux menus (15 €)** : notre traditionnel jambon persillé ; cuisse de bœuf à la broche ou poulet cuit à la broche ; fromage de chèvre de Russilly ou Munster ; "le Russilly" (Clafoutis au Chasselas) ou Gâteau aux fruits rouges. Le dessert est préparé par la Pâtisserie Dessolins.

Menu pour les moins de 12 ans (5 €) : Poulet, chips, 1 boisson et 1 glace. **L'entrée est libre ! N'hésitez donc pas à faire un tour sur le site !**

Renseignements et réservations de vos tables* (du 5 au 25 juillet) : Office de Tourisme de Givry.

Tél : 03 85 44 43 36. www.russilly.net.

* en cas d'annulation de la fête pour cause de mauvais temps, les repas réservés seront remboursés intégralement.

▲ Activités en stock à l'Espace Jeunes !

En juillet et en août, l'Espace Jeunes propose un panel d'activités pour tous les goûts. Culture, sports, détente... les jours de vacances passeront vite et ne se ressembleront pas !

Vendredi 11 juillet :	Soirée surprise	12 places	6 €
Mardi 15 juillet :	Sortie nautique lac de Chalain	8 places	5 €
Du mercredi 16 au 18 juillet :	Stage percussions	6 places	30 €
Vendredi 18 juillet :	«Chalon dans la rue»	8 places	gratuit
Lundi 21 juillet :	«jeux joue !»	10 places	gratuit
Du Mardi 22 au 24 juillet :	Camp «Ain-croyable»	8 places	60 €
Vendredi 25 juillet :	Beach volley	8 places	gratuit
Lundi 28 juillet :	Fabrication carillon ethnique	6 places	2 €
Du 29 au 30 juillet :	Mini Camp nature 11-13 ans	8 places	15 €
Jeudi 31 juillet :	Tournoi de hockey	10 places	gratuit
Vendredi 1 ^{er} août :	Sortie à Nigloland	8 places	15 €
Lundi 4 août :	Cinéma	8 places	3,50 €
Mardi 8 août :	Piscine à Saint-Jean-de-Vaux	8 places	1,50 €
Mercredi 9 août :	Rencontre multisports	10 places	gratuit
Jeudi 10 août :	Equitation	8 places	7 €
Vendredi 11 août :	Journée à Dijon	8 places	6 €
Du lundi 11 au 13 août :	Camp moto-cross	12 places	80 €
Jeudi 14 août :	Aviron	8 places	5 €
Du lundi 18 au mer. 20 août :	Camp «nautic» à Montrevel 13-15 ans	4 places	75 €
Jeudi 21 août :	Atelier Scrapbooking	8 places	2 €
Vendredi 22 août :	Tournoi de foot en salle	6 places	gratuit
Lundi 25 août :	Impression sur T-shirt	6 places	3 €
Du mardi 26 au jeudi 28 août :	Camp pêche	6 places	75 €
Mardi 26 août :	Atelier modelage	8 places	3 €
Vendredi 29 août :	Equitation	8 places	7 €

Renseignements : Espace Jeunes rue de la gare 03 85 44 41 65

■ Givry Culture Loisirs

propose pour 2008 – 2009 :

- des cours d'anglais tous niveaux (selon le nombre de participants),
- des cours d'encadrement, cartonnage,
- un atelier mémoire avec un soutien spécifique,
- des ateliers créatifs : patchwork, points comptés, broderie, tricot,
- un club lecture,
- des ateliers jeux : bridge, scrabble...

Public concerné : adultes uniquement.

Inscriptions : le mardi 9 septembre et le lundi 15 septembre 2008 de 17 h à 19 h au local d'activités, rue de l'Hôtel de Ville, dans l'impasse (au dessus de l'Office de Tourisme).

Renseignements :

Catherine Charvet : 03 85 44 47 54
ou Sophie Ducarre : 03 85 44 44 65

■ Pour découvrir le rugby

Le rugby club givrotin organise un après-midi «découverte du rugby», samedi 30 août à 14 h au stade.

Chaque enfant pourra s'essayer à ce sport avant de s'inscrire. Différents ateliers seront proposés aux 5 - 15 ans.

Vous pouvez aussi participer au concours de pétanque du club, qui aura lieu en semi-nocturne le vendredi 15 août 2008, parc d'Oppenheim.

La reprise des entraînements aura lieu :

• **mardi 2 septembre à 17 h 30 :**

pour les - de 7 ans, les 9 et 11 ans ;

• **mercredi 3 septembre à 18 h :**

pour les - de 13 et - de 15 ans.

Le blog du rugby club raconte la vie de l'école et du club en général. Vous retrouverez les tournois, les fêtes, les anecdotes, etc sur rugbygivry.skyrock.com

Contact :

Jean-François Peteuil au 06 64 27 86 30

■ US Givry - Saint-Désert, saison 2008-2009

Inscriptions au club de foot :

Débutants (nés en 2001 et 2002)

Poussins (nés en 1999 et 2000)

Benjamins (nés en 1997 et 1998)

13 ans (nés en 1995 et 1996)

15 ans (nés en 1993 et 1994)

18 ans (nés en 1990, 1991 et 1992)

Seniors (nés en 1989 et avant)

Prix de la licence :

35 € si inscription avant le 14/07/08

et 45 € ensuite.

Pièces à fournir

pour tout nouveau joueur : une photo d'identité, une autorisation parentale, une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, 3 enveloppes timbrées à l'adresse du joueur, une autorisation de sortie du club quitté si le joueur était licencié dans un autre club la saison dernière et le règlement de la licence (35 € ou 45 €).

Renseignements :

• pour les débutants, poussins, 18 ans et seniors : André Morin au 03 85 44 42 78

• pour les benjamins, 13 ans et 15 ans :

Richard Lethenet au 03 85 44 41 52

ou 03 85 44 51 00.

■ Givry Couture Loisirs

Les cours de couture reprendront mardi 9 septembre 2008 à 14 h. Les rencontres ont lieu grande salle de l'ancienne gare tous les mardis de 14 h à 17 h. Chacun apporte son travail personnel pour être conseillé et guidé par M^{me} Bernard. Des machines à coudre ainsi qu'une surjeteuse sont à disposition.

Contact :

Jeanine Bernard au 03 85 44 55 51

■ L'escapade vous emmène pour des sorties culturelles en co-voiturage

• les lundis à Louhans, sur le marché, avec visite de la ville et de l'hôtel Dieu. **Départ vers 8 h 30 - retour vers 18 h 30.**

Coût : 45 € (repas + visite)

• les mercredis après-midi au Creusot, au parc touristique des Combes ou au Château de la Verrerie. **Départ vers 14 h - retour vers 18 h.**

Coût : 25 €, 19 € pour les - 16 ans

• les vendredis à Santenay en Côte-d'Or, visiter le moulin Sorine et l'église Saint-Jean, et/ou au casino. **Départ vers 9 h - retour vers 17 h.**

Coût : 45 € (repas + visite).

Contact : Viviane Garcin au 06 86 73 73 19
ou 09 71 46 27 58

ou : vivianegarcin@wanadoo.fr

BLOC - NOTES

Don du sang - Salle des fêtes :

Jeudi 21 août : de 8 h à 12 h 30

Permanences Assistante Sociale - Salles ancienne DDE :

(sur rendez-vous - tél. 03 85 87 65 10) : les 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9 h à 10 h. Tous les jeudis matins de 9 h 15 à 11 h 15 (sauf le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 15 h 30).

Lundi 28 juillet de 15 h à 17 h :

Mission Locale

Lundi 25 août de 15 h à 17 h :

Mission Locale :

Permanence de la STAC - Salle ancienne gare : lundi 18 août de 9 h à 10 h 45 et mardi 26 août de 13 h 30 à 15 h : pour la vente des cartes de transport pour les élèves/étudiants.

RAMASSAGE FERRAILLE :

Jeudi 17 juillet • Jeudi 21 août